

# Donneurs vivants de rein à l'extérieur du Canada

## Ce que vous devez savoir

*Si vous ne vivez pas au Canada, vous pouvez donner un rein à un membre de votre famille ou à un ami qui vit en Ontario. Le processus comporte quelques étapes supplémentaires si le donneur de rein ne vit pas au Canada. La présente brochure vous indique ce que vous devez savoir.*

### Certaines dépenses sont à votre charge. Le gouvernement de l'Ontario peut vous en rembourser certaines.

- Le gouvernement de l'Ontario, par l'intermédiaire du Réseau Trillium pour le don de vie, peut prendre en charge certaines de vos dépenses grâce au programme PREDOV (Programme de remboursement des dépenses des donneurs vivants). Vous avancez les frais de déplacement puis vous vous inscrivez au programme pour être remboursé. Vous devez conserver tous les reçus de vos déplacements pour demander un remboursement.
- Une fois que vous êtes en Ontario pour le processus de don de votre vivant, le coût des examens, de l'intervention et de votre séjour à l'hôpital est pris en charge par l'assurance-santé de l'Ontario de la personne qui recevra votre rein.

### Autres points à prendre en considération :

- Vous devez rencontrer un médecin pour faire des analyses de sang et d'urine avant de venir au Canada. Ces analyses sont à votre charge ou à celle de l'assurance santé de votre pays. Si vous habitez à proximité d'un centre de greffe dans votre pays de résidence, une équipe ontarienne d'évaluation du don de rein prélevé sur un donneur vivant peut vous programmer des examens et des rendez-vous près de chez vous avant que vous n'arriviez au Canada.
- Lisez-vous et parlez-vous l'anglais? Si vous rencontrez des difficultés en anglais, vous pourriez avoir du mal à obtenir des renseignements avant votre arrivée en Ontario. Une fois que vous serez en Ontario, les membres du programme de don de rein prélevé sur un donneur vivant feront appel à un interprète qui vous aidera lors de vos rendez-vous avec l'équipe de soins de santé.
- Pourrez-vous vous adresser à un médecin spécialiste des reins lorsque vous retournerez dans votre pays de résidence? Après l'intervention chirurgicale, vous devez faire un bilan annuel avec un médecin.
- Serez-vous en mesure de payer le vol pour venir en Ontario puis d'attendre d'être remboursé après l'intervention?
- Pouvez-vous obtenir un visa pour vous rendre au Canada? Renseignez-vous auprès d'Immigration et Citoyenneté Canada au sujet des demandes de visa.
- Une fois au Canada, attendez-vous à passer d'autres examens médicaux avant que les membres du programme décident que vous pouvez devenir donneur de rein.

### Étapes pour un donneur ne vivant pas au Canada

- Vous ne pouvez commencer les examens médicaux que lorsqu'un centre de greffe a approuvé une greffe de rein pour la personne ayant une insuffisance rénale.
- Vous ferez une analyse de sang pour confirmer votre groupe sanguin.
- Vous recevrez probablement une trousse de renseignements du programme ontarien de don de rein prélevé sur un donneur vivant. Elle pourra comprendre :
  - Des renseignements sur le don de rein prélevé sur un donneur vivant.
  - Un questionnaire de santé à remplir et à envoyer.
  - Une lettre de votre médecin de famille comprenant une liste des examens requis.
  - Une déclaration du donneur signée et certifiée. La déclaration stipule que vous n'êtes pas rémunéré pour le don. Au Canada, se faire rémunérer pour un don d'organe est illégal.
- Les résultats de vos examens doivent parvenir au programme ontarien de don de rein prélevé sur un donneur vivant pour qu'un spécialiste du don de rein les étudie. **Si vos résultats d'examen sont normaux, vous recevrez une lettre médicale visant à appuyer votre demande de visa. Vous devrez demander un visa de trois à six mois en prévision de l'évaluation, de l'intervention et du rétablissement.** Une fois la lettre du programme envoyée, la décision d'approbation du visa ne relève que du gouvernement fédéral et peut dépendre de la citoyenneté du donneur. Aucune lettre d'appui pour une demande de résidence au Canada ne sera envoyée par l'hôpital.
- Si vos résultats d'examen sont anormaux, vous recevrez une lettre avec tous les renseignements sur les examens ou soins de suivis nécessaires. Vous ne pourrez pas donner votre rein.
- Vous devez souscrire une assurance pour frais médicaux en voyage au cas où vous êtes victime d'un accident ou d'une blessure qui n'est pas en lien avec le don de votre rein pendant votre séjour en Ontario.

*Pour toute question ou tout renseignement supplémentaire, communiquez avec le programme de don de rein prélevé sur un donneur vivant du centre de greffe où la personne que vous connaissez suit son traitement.*

*Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Réseau Trillium pour le don de vie, consultez le site Web [giftoflife.on.ca/fr/transplant.htm](http://giftoflife.on.ca/fr/transplant.htm)*

*Source : Maureen Connelly, infirmière, coordinatrice du don de rein prélevé sur un donneur vivant, hôpital St. Michael.*

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Réseau rénal de l'Ontario, veuillez visiter la page [ontariorenalnetwork.ca/fr](http://ontariorenalnetwork.ca/fr)

Vous voulez obtenir ces renseignements dans un format accessible?  
1-877-280-8538, ATS 1-800-855-0511, [info@ontariohealth.ca](mailto:info@ontariohealth.ca)

Juillet 2021 CQ-ORN5015



Santé Ontario  
Réseau Trillium pour le don de vie



Santé Ontario  
Réseau Rénal de l'Ontario